

DIAGNOSTIC DU CHEMINEMENT LITTORAL DE LA MANCHE

sur le territoire de la Communauté d'Agglomération
Mont-Saint-Michel Normandie

Il y a relativement peu de difficultés sur le cheminement littoral de la baie du Mont-Saint-Michel comparé au reste de la Manche. Le point faible du sentier concerne sa submersibilité puisqu'il est situé en grande partie dans les prés-salés. Mais de nombreuses routes côtières permettent d'assurer la continuité lors des grandes marées. Au Nord de la baie, l'érosion particulièrement importante engendre quelques discontinuités.

État d'avancement du Sentier Littoral :

 <p>Saint-Jean-le-Thomas Dragey-Ronthon Genêts Vains Marcey-les-Grèves Avranches Le Val-Saint-Père</p> <p>Pontaubault Céaux Courtils Huisnes-sur-Mer Pontorson Beauvoir</p>	 <p>Le Mont-Saint-Michel : Le cheminement piéton est possible sur la SPPL de droit sur les digues des polders. Le GR®34 y passe.</p>
---	--

Tracé du GR®, du Nord au Sud :

Le GR® suit globalement le *sentier littoral*. Il a été dévié sur la route au niveau du polder Saint-Michel.

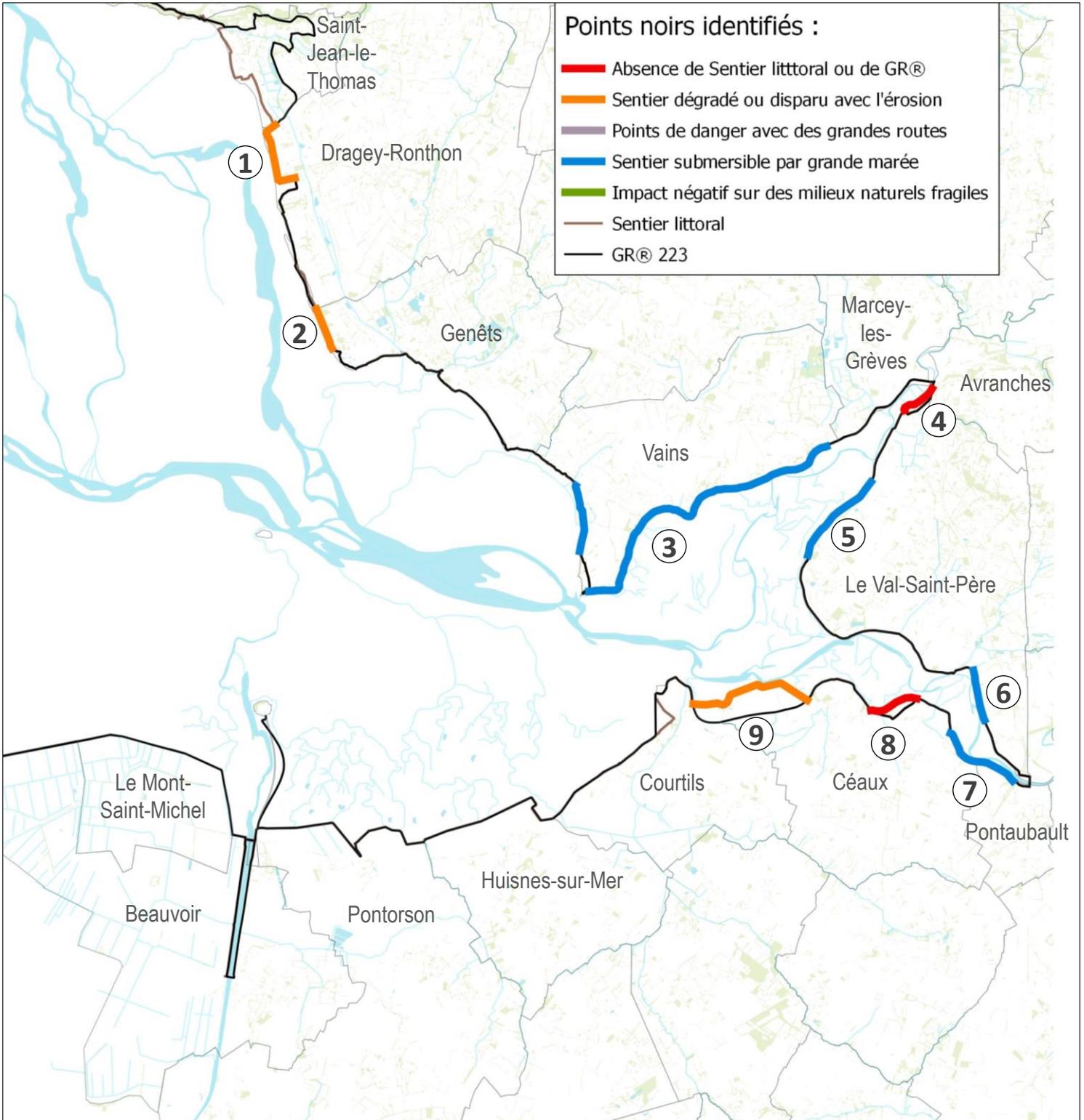
Compétences de l'EPCI en rapport avec le cheminement littoral :

ENVIRONNEMENT	TOURISME
<p>B. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie</p> <p>B.1.5. Lutte contre l'érosion marine</p>	<p>C.2.3. Ouverture, entretien, aménagement des chemins de randonnée non recouverts de produits bitumineux et balisage, valorisation des chemins de randonnée, figurant dans les cartes spécialement établies à cet effet.</p> <p>C.2.4. Valorisation des chemins de Grande Randonnée (GR®), des chemins « de Saint-Michel », des voies vertes, [...]</p> <p>C.2.5. Entretien du balisage [...]</p>

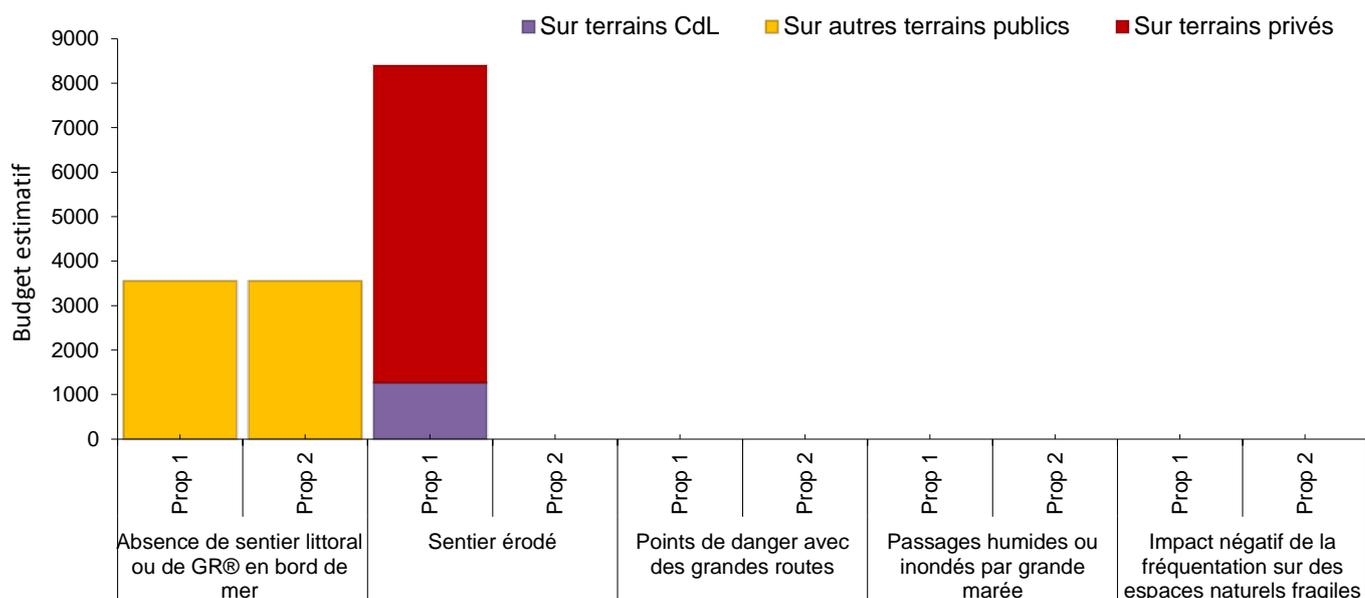
Source : compte-rendu du conseil de communauté du 1^{er} octobre 2016

Entretien effectif des sentiers inscrits au topoguide : oui

Localisation des points noirs identifiés :



Synthèse du budget par type de difficulté traitée et par domanialité :



Récapitulatif des propositions 1 (qui sont les plus pertinentes et/ou les plus probables) :

N° de point noir	Commune	CdL		Autres terrains publics		Terrains privés		Prix total
		Linéaire	Prix	Linéaire	Prix	Linéaire	Prix	
1	Dragey-Ronthon			950 m	0 €			0 €
2	Genêts	325 m	1 270 €			340 m	2 230 €	3 500 €
3	Vains			7 250 m	0 €			0 €
4	Le Val-Saint-Père			580 m	1 480 €			1 480 €
5	Le Val-Saint-Père			5 780 m	0 €			0 €
6	Le Val-Saint-Père					370 m	4 900 €	4 900 €
7	Pontaubault			1 370 m	0 €			0 €
8	Céaux			770 m	2 080 €			2 080 €
9	Céaux			1 900 m	0 €			0 €
TOTAL		325 m	1 270 €	18 600 m	3 560 €	710 m	7 130 €	11 960 €

Récapitulatif des propositions avec intégration des propositions 2 lorsqu'elles existent (en gris) :

N° de point noir	Commune	CdL		Autres terrains publics		Terrains privés		Prix total
		Linéaire	Prix	Linéaire	Prix	Linéaire	Prix	
1	Dragey-Ronthon			950 m	0 €			0 €
2	Genêts	570 m	0 €	700 m	0 €			0 €
3	Vains			7 250 m	0 €			0 €
4	Le Val-Saint-Père			580 m	1 480 €			1 480 €
5	Le Val-Saint-Père			5 780 m	0 €			0 €
6	Le Val-Saint-Père			1 050 m	0 €			0 €
7	Pontaubault			1 370 m	0 €			0 €
8	Céaux			770 m	2 080 €			2 080 €
9	Céaux					2 050 m	?	?
TOTAL		570 m	0 €	18 450 m	3 560 €	2 050 m	0 €	3 560 €

Nécessité d'une modification de la SPPL par enquête publique et arrêté préfectoral

1. DRAGEY-RONTHON : entre Obrey et la Dune

NATURE DE LA DIFFICULTE



Très forte érosion : plus de 3 mètres/an par endroits. Les clôtures n'étant pas régulièrement reculées, le cheminement se fait en crête de dune et/ou sur la plage

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO
 Zone d'Importance Pour la Conservation des Oiseaux
 Site RAMSAR
 Site Classé
 Site Natura 2000 (directive Oiseaux et Habitats)
 ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION

Compte tenu de la vitesse de l'érosion, le recul régulier du sentier devient ingérable : il est préférable de décaler le cheminement sur le « chemin montois » situé 200 mètres en arrière du trait de côte, comme ça a déjà été fait un peu plus au Nord, sur Saint-Jean-le-Thomas.



Intérêt de la proposition



- Solution pérenne à l'érosion
- Chemin peu fréquenté et accotement large
- Accessible à un large public

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Chemin existant goudronné



Le cheminement en crête de dune est dangereux et accélère son érosion



« Chemin montois » proposé pour la déviation du cheminement

Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Chemin montois	Commune de Dragey-Ronthon	950 m	-	0 €

2. GENÊTS : nord du bec d'Andaine

NATURE DE LA DIFFICULTE



Forte érosion :
de 0,5 à 1,5 m/an
Les clôtures n'étant pas
régulièrement reculées, le
cheminement se fait en crête
de dune et/ou sur la plage



SENSIBILITE ECOLOGIQUE

Site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO
Zone d'Importance Pour la Conservation des Oiseaux
Site RAMSAR
Présence particulière d'orchidées et d'hirondelles de
rivage sur la crête de dune
Site Natura 2000 (directive Oiseaux et Habitats)
Site classé
ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION 1

Même si la vitesse de l'érosion est rapide, ce tronçon ne pose problème que sur 2 parcelles ce qui est plus facile à gérer pour les clôtures. En outre, on propose déjà de dévier 1 km de cheminement sur la route à Dragey. On propose donc ici pour ces 2 parcelles de reculer de quelques mètres les clôtures, de bien baliser le cheminement le long des clôtures et de compléter par 2 panneaux de sensibilisation pour inciter les randonneurs à ne pas marcher en crête de dune.



Érosion de la crête de dune accélérée par le piétinement du cheminement

Intérêt de la proposition



- Continuer de cheminer le long de la baie du Mont, avec le charme de se rapprocher progressivement du Mont-Saint-Michel

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

MODÉRÉ

- Nécessite de demander au propriétaire privé de décaler sa clôture de quelques mètres

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
AB	Parcelle 340	Privé (SPPL)	340 m	Recul des clôtures + 1 panneau	2 230 €
BC	Parcelle 339	CdL	325 m	Recul des clôtures + 1 panneau	1 270 €
Total			665 m		3 500 €

PROPOSITION 2

Il est aussi possible de décaler le cheminement sur le « chemin montois » situé 200 mètres en arrière du trait de côte, comme ça a déjà été fait sur Saint-Jean-le-Thomas. Cependant, cette solution de simplicité est beaucoup moins intéressante d'un point de vue paysager et double quasiment la distance du cheminement.

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Ab	Chemin	Commune	250 m	-	0 €
bc	Chemin montois	Commune	520 m	-	0 €
cd	Parking puis chemin vers bec d'Andaine	CdL et commune de Genêts	500 m	-	0 €
Total			1 270 m		0 €



Passage sur les parkings du bec d'Andaine

Intérêt de la proposition



- Solution pérenne face à l'érosion mais qui supprime la vue sur la baie
- Chemin/route peu fréquenté et accotement large
- Accessible à un large public

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Chemin existant goudronné



3. VAINS : du Grand Port au Rivage

NATURE DE LA DIFFICULTE



Passage dans les prés-salés humides et/ou inondés par grande marée

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO
 Zone d'Importance Pour la Conservation des Oiseaux
 Site RAMSAR, site classé
 Site Natura 2000 (directive Oiseaux et Habitats)
 ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION

La proposition consiste en une variante marée haute via la route côtière.

Intérêt de la proposition



- Assurer une continuité par grande marée tout en conservant le charme du cheminement dans les prés-salés lorsque c'est possible
- Accessible à un large public



Difficulté de mise en œuvre de la proposition

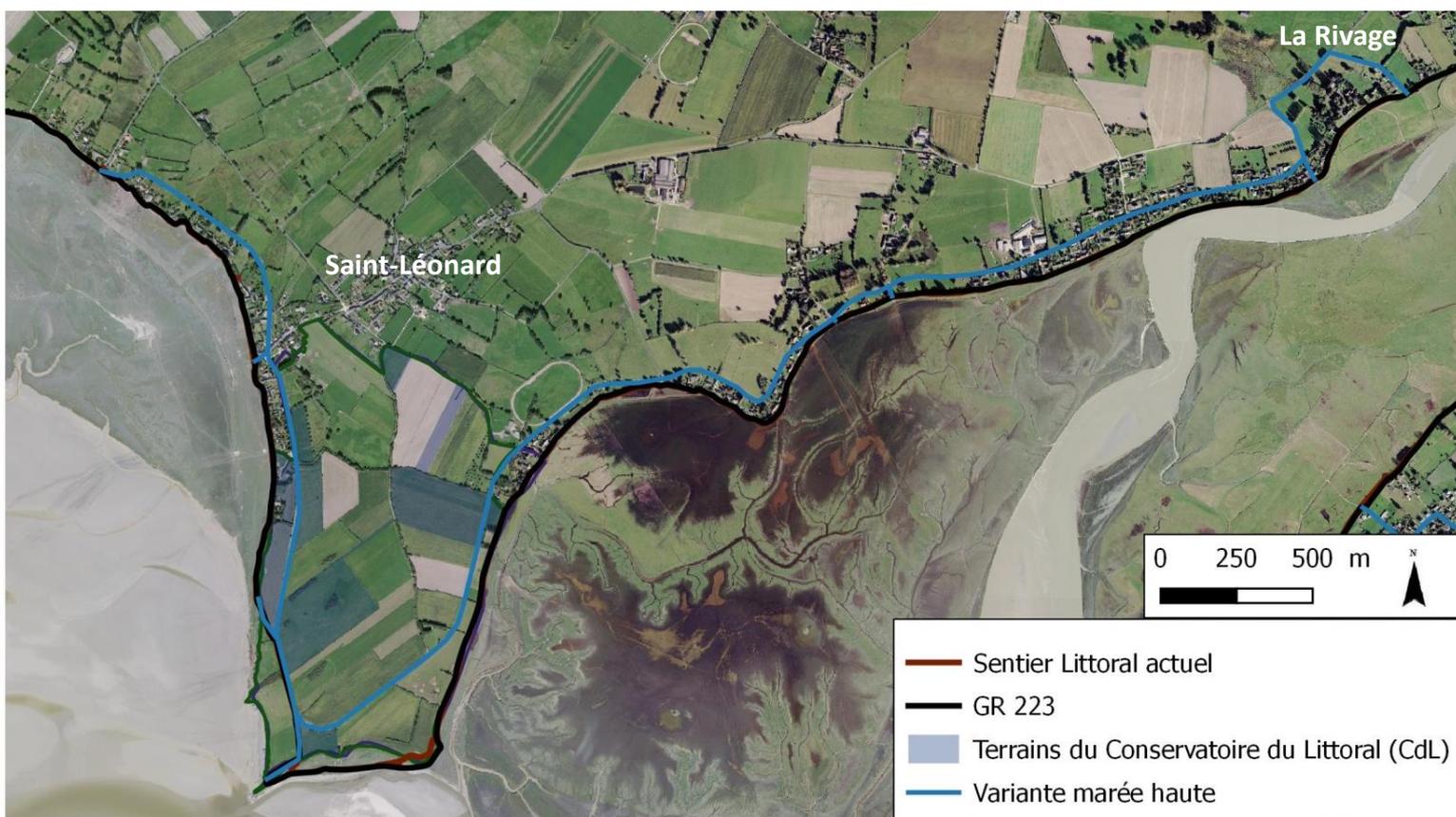
FACILE

- Routes communales



La route côtière permet de prendre de la hauteur et offre de magnifiques vues sur le Mont-Saint-Michel et sa baie

Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Variante marée haute par la route côtière	Commune de Vains	7 250 m	-	0 €



4. LE VAL-SAINT-PÈRE : les Plataines – chemin des Grèves

NATURE DE LA DIFFICULTE

Route peu intéressante avec passage dans la zone d'activités (station d'épuration, entrepôts...) et bruyante (A84 et voie ferrée juste à côté).



SENSIBILITE ECOLOGIQUE

Site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO
 Zone d'Importance Pour la Conservation des Oiseaux
 Site RAMSAR
 Site Natura 2000 (directive Oiseaux)
 Site classé
 ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION

Plutôt que de passer par la petite route étroite des Plataines et des Grèves, il serait plus intéressant paysagèrement de passer en bord de DPM derrière l'hippodrome et la station d'épuration. Le bout du chemin qui rejoint la route est jonché de déchets qu'il faut enlever. Faire passer le sentier littoral à cet endroit permettrait d'ailleurs de créer de la fréquentation dans cette zone. Il semble que le sentier y passait auparavant puisqu'il y a une borne.

Intérêt de la proposition



- Chemin agréable au contact des prés salés, davantage en retrait de l'A 84 et de la zone d'activités que la route

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Ancien passage du Sentier Littoral



Passage actuel par la rue des Grèves



Passage derrière la haie en bord de DPM : une borne existe déjà mais il faudrait des passages d'homme

Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Passage au bord du DPM	DPM	580 m	Nettoyage du chemin 3 passages d'homme	1 480 €



5. LE VAL-SAINT-PÈRE : du Grand Port au Rivage

NATURE DE LA DIFFICULTE



Passage dans les prés-salés humides et/ou inondés par grande marée

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO
Zone d'Importance Pour la Conservation des Oiseaux
Site RAMSAR, site classé
Site Natura 2000 (directive Oiseaux et Habitats)
ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION

La proposition consiste en une variante marée haute via la route côtière.

Intérêt de la proposition

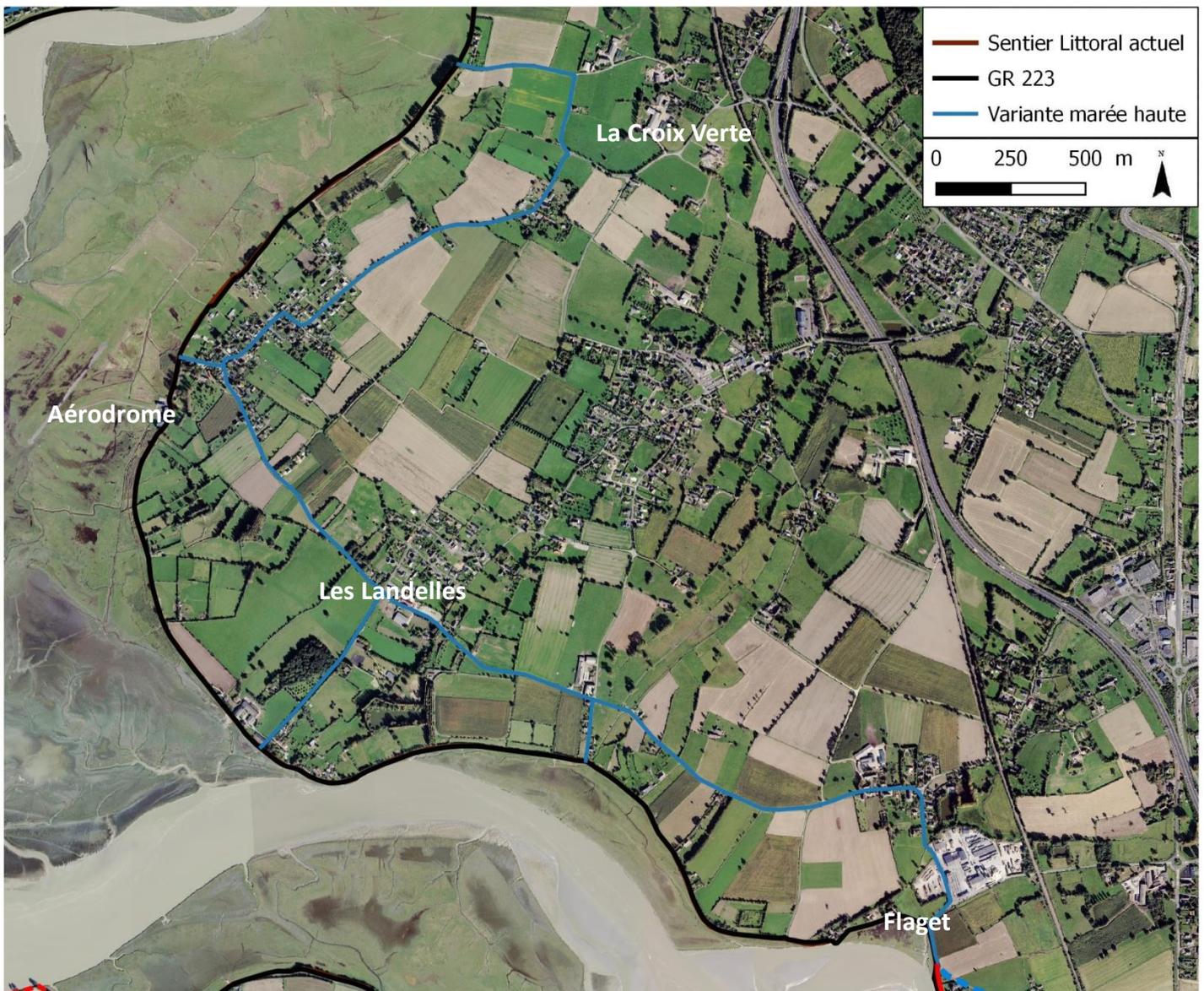


- Assurer une continuité par grande marée tout en conservant le charme du cheminement dans les prés-salés lorsque c'est possible
- Accessible à un large public

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Routes existantes



Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Variante marée haute par la route côtière	Routes communales et départementales	5 780 m	-	0 €

6. LE VAL-SAINT-PÈRE : lieu-dit Argennes

NATURE DE LA DIFFICULTE



Érosion du sentier par la Sélune



Passage dans les prés-salés humides et/ou inondés par grande marée

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO
Zone d'Importance Pour la Conservation des Oiseaux

Site RAMSAR, site classé

Site Natura 2000 (directive Oiseaux et Habitats)
ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION 1

La proposition consiste à créer un sentier dans les parcelles privées afin de pérenniser le sentier qui ne cesse d'être grignoté par la Sélune. Il est ainsi inondé par faible coefficient de marée.



Endroit idéal pour quitter les prés-salés

Intérêt de la proposition



- Pérenniser la continuité du sentier au bord de la baie malgré l'érosion de la rivière

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

DIFFICILE

- Nécessite la modification du tracé de la SPPL par enquête publique car le tracé a été suspendu par l'arrêté instaurant le sentier sur le DPM

Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Ouverture d'un sentier sur les parcelles privées	Privé	340 m	Débroussaillage Clôtures Emmarchements 2 passages d'homme	4 900 €

PROPOSITION 2

En attendant la création de ce sentier, une variante marée haute pourrait permettre d'assurer la continuité à marée haute.

Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Variante marée haute par les petites routes du village d'Argennes	Commune du Val –Saint-Père	1 050 m	-	0 €



Variante marée haute par le village d'Argennes

Intérêt de la proposition



- Solution pérenne à l'érosion mais avec peu de vues sur la baie
- Accessible à un large public
- Variante assez longue : augmentation de 60 % de la longueur du tracé

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Routes existantes communales



7. PONTAUBAULT : entre le Piquenot et Flagé

NATURE DE LA DIFFICULTE



Passage humide et/ou inondé à marée haute

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO
Zone d'Importance Pour la Conservation des Oiseaux
Site RAMSAR
Site Natura 2000 (directive Oiseaux et Habitats)
Site géologique d'importance pour le métamorphisme
Site classé
ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION

Le cheminement sera reporté sur la future Véloroute Voie Verte qui passera sur le haut de coteau dans des parcelles agricoles en friche ou de fauche/pâturage



Photomontage du projet d'aménagement d'un cheminement doux longeant le coteau boisé au-dessus de la Sélune (AEPF-Gingko)

Intérêt de la proposition



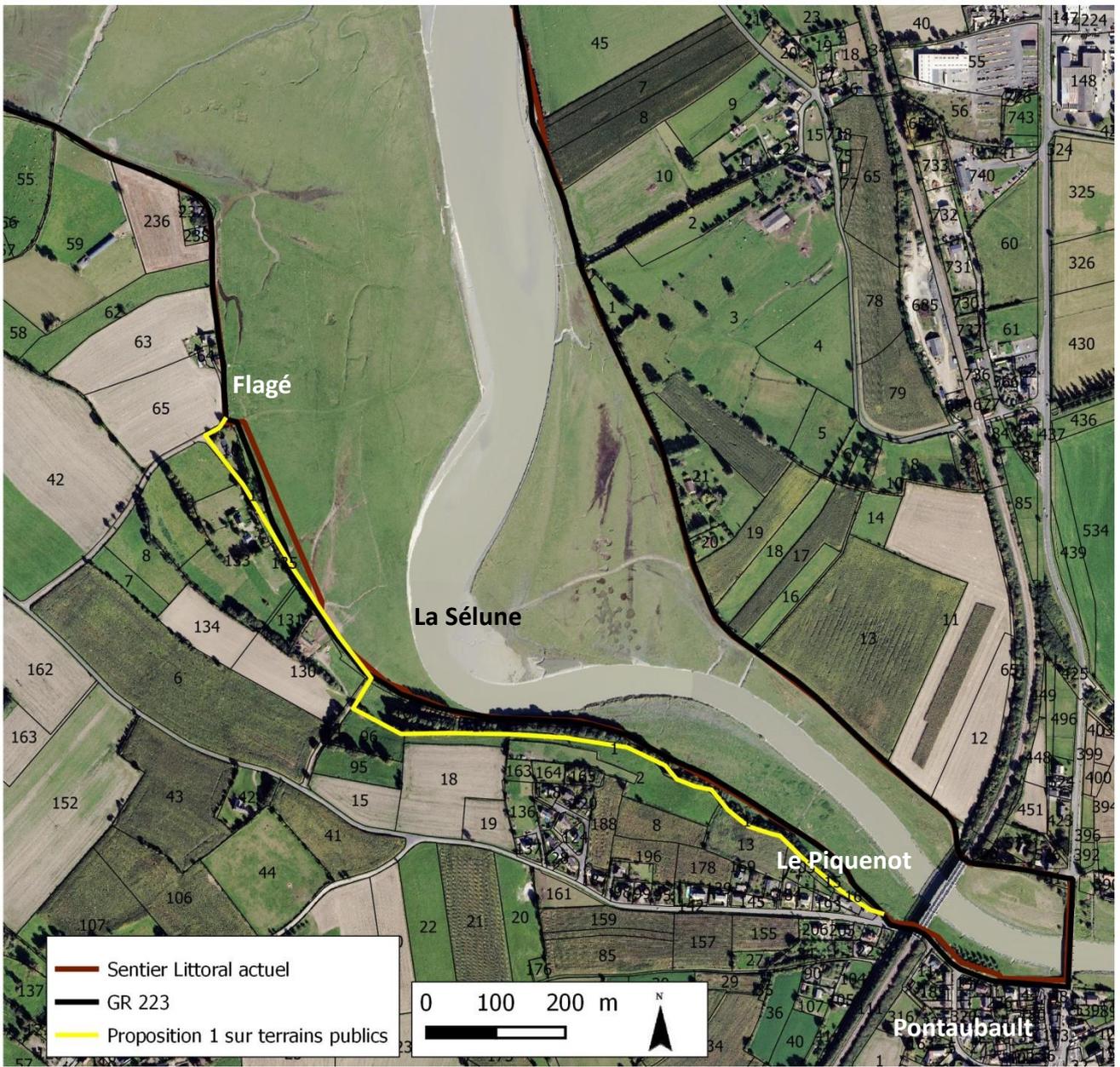
- Véloroute Voie Verte au contact de la baie
-  Accessible à un large public

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Passage et chemin existant

Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Report du cheminement littoral sur la Véloroute Voie Verte	Département	1 370 m	-	-



8. CÉAUX : lieu-dit « le Charbonnet »

NATURE DE LA DIFFICULTE



Défaut d'entretien, l'entrée de l'ancien cheminement à l'Ouest du lieu-dit « le Charbonnet » est embroussaillé. L'entretien n'est effectué que sur le GR®223 qui n'emprunte plus ce passage.

SENSIBILITE ECOLOGIQUE



Site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO
Zone d'Importance Pour la Conservation des Oiseaux
Site RAMSAR
Site Natura 2000 (directive Oiseaux et Habitats)
Site géologique d'importance pour le métamorphisme
Site classé
ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION

Il faut remettre en état ce cheminement dans les herbous qui permet d'éviter une portion de route. Les randonneurs auront ainsi le choix entre les herbous et la future Voie Verte, en particulier à marée haute.



État du cheminement de la SPPL

Intérêt de la proposition



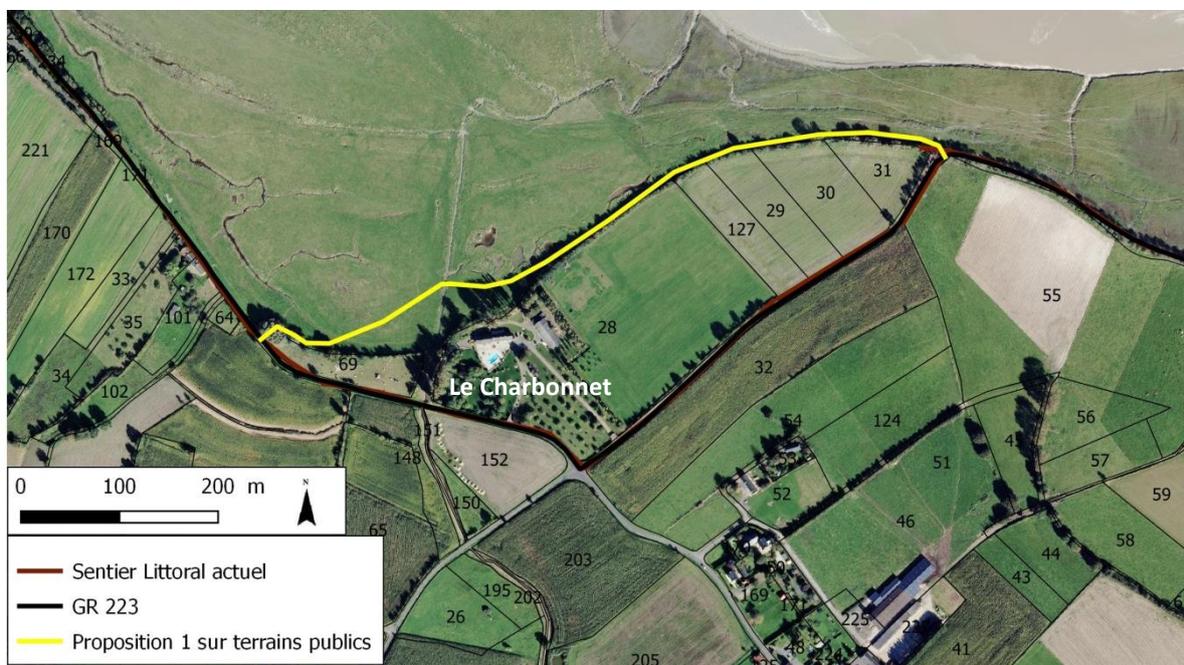
- Chemin agréable au contact des prés salés, permettant d'éviter une portion de la RD 313 et le carrefour du Charbonnet

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Ancien passage sur DPM

Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Permettre le passage dans les prés-salés	DPM	770 m	Débroussaillage 5 pierres de gué sur le ruisseau Réfection de 2 passages d'homme	2 080 €



9. CÉAUX : digue du polder Saint-Michel

NATURE DE LA DIFFICULTE



Sentier qui passait en pied de digue fermé par la DDTM : la digue du polder n'est plus sécuritaire.



SENSIBILITE ECOLOGIQUE

Site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO
Zone d'Importance Pour la Conservation des Oiseaux
Site RAMSAR
Site Natura 2000 (directive Oiseaux et Habitats)
Site classé
ZNIEFF de type I et II



Ancien cheminement en pied de digue du polder Saint-Michel

PROPOSITION 1

Le cheminement pourra être reporté sur la Véloroute Voie Verte de la baie du Mont-Saint-Michel.



Intérêt de la proposition



- Vues et ambiances beaucoup moins intéressantes que sur l'ancien cheminement
- Pérennité de la Voie Verte
-  Accessible à un large public

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

FACILE

- Véloroute Voie Verte

Photomontage du projet d'aménagement d'un cheminement doux sur l'accotement de la RD 313E (AEPF-Gingko)

Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Véloroute Voie Verte	Département	1 900 m	Passages d'homme	-

PROPOSITION 2

La proposition 2 consisterait à créer un cheminement sur la digue qui est suffisamment large plutôt qu'en pied de digue comme c'était avant.



Le cheminement sur la digue offre une vue plongeante sur la baie

Intérêt de la proposition



- Pérenniser la continuité du sentier au bord de la baie malgré l'érosion de la rivière : la qualité paysagère serait bien meilleure que sur la future Voie Verte

Difficulté de mise en œuvre de la proposition

DIFFICILE

- Nécessite la modification du tracé de la SPPL par enquête publique
- Nécessite de s'assurer qu'il n'y a pas de contre-indication à cheminer sur la digue (sécurité des randonneurs, risque de dégradation de la digue par le piétinement...)

Principe	Domanialité	Longueur	Travaux	Budget
Création d'un sentier sur la digue	Privé	2 050 m	Débroussaillage Emmarchements	?

